

BREVET DE CAPITAINE 500

ECOLE DES PÊCHES - ECOLE DE FORMATIONS MARITIMES
- ILE D'YEU
85350 L'ÎLE-D'YEU

Informations pratiques

Du 17/2/2025 au 27/6/2025

- en centre : 553 heures
 - en entreprise : 553 heures
 -
- La formation est modulaire. La durée peut varier en fonction des modules nécessaires.
- Temps plein
 - Cours de jour

Formation entièrement présentielle

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

Ecole des Formations Maritimes

Allée Frère Maximin
85100 Les Sables-d'Olonne
02-51-23-96-13
direction@ecoledesformationsmaritimes.fr
<https://www.ecoledesformationsmaritimes.fr/>
Statut: Privé

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Ouvert

Pré-requis

- Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique
Pour être admis à suivre les formations permettant d'acquérir chacun des modules mentionnés au 1^o de l'article 4, tout candidat doit :
- 1^o Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées dans le [décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015](#)
 - 2^o Etre titulaire :
 - 1 Du brevet de capitaine 200 en cours de validité délivré conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 août 2015 susvisé ; ou
 - 2 D'une attestation ou d'un titre reconnu dans le tableau 1 de l'annexe I du présent arrêté pour

Lieu de la formation

Ecole des Pêches - Ecole de formations maritimes - Ile d'Yeu
49 rue des Bossilles 85350 L'Île-d'Yeu
02-51-58-76-23

direction@ecoledesformationsmaritimes.fr

être admis à suivre le cursus de formation conduisant à la délivrance du diplôme de capitaine 500. Prérequis : Avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle. Public visé : - Personnes en recherche d'emploi, de plus de 16 ans (sous réserve des conditions réglementaires d'exercice des métiers), de tous niveaux.

- Personnes placées sous-main de justice. Ces entrées se font sur la validation d'un projet d'insertion professionnelle par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et des services référents (France Travail ou mission locale).

- Constituent un public prioritaire : les personnes sortant d'une formation PRÉPA et dont l'orientation vers le dispositif 1 Emploi = 1 Formation a été validée ; les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH).

Financements possibles

- France Travail
- Collectivité territoriale-conseil régional

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

Le capitaine 500 doit :En matière de planification de la navigation d'un navire d'une jauge brute inférieure à 500 et ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes

- Manœuvrer son navire dans toutes les circonstances (adaptation au trafic maritime, visibilité réduite, zones sujettes à des forts marées..) et en toute sécurité en interprétant les documents nautiques et météorologiques et en utilisant les équipements de passerelle (notamment compas, sondeur, radar, ECDIS)
- Collecter, analyser et traiter l'information afin de planifier et diriger la navigation en temps réel et garantir une veille permanente
- Déterminer la position d'un navire afin de naviguer en toute sécurité et éviter tout risque de collision
- Utiliser les phrases normalisées en langues française et anglaise pour les communications de détresse, d'urgence et de sécurité afin de porter secours ou se voir porter secours
- Rédiger un rapport de mer en termes juridiques afin d'éclairer les circonstances d'un accident ou incident (corporel ou matériel) survenu à bord le cas échéant
- Appliquer les mesures de sécurité dans la réalisation des manœuvres d'appareillage, d'accostage, de mouillage, de remorquage et de repêchage des personnes à la mer afin de garantir la sécurité du navire et de son équipage

En matière de contrôle de l'exploitation du navire

- Assurer un bon état de navigabilité au navire grâce à la gestion du matériel et des opérations liées à la sécurité (réalisation des inspections, tests et analyses prescrites)
- Maintenir la sécurité de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison du navire en veillant à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner
- Gérer les avaries et les situations d'urgence conformément aux plans d'urgence correspondants afin d'anticiper tout évènement
- Appliquer la réglementation relative à la protection du milieu marin afin de garantir les prescriptions en matière de prévention de la pollution
- Tenir à jour les documents réglementaires et appliquer les différentes réglementations (nationales et internationales) selon la position et les caractéristiques du navire (armé à la pêche, au commerce, à la plaisance professionnelle)
- Contrôler la stabilité, l'assiette et les contraintes liées au type de navire (pêche, commerce, plaisance professionnelle) pour s'assurer que les opérations de chargement et déchargement de la cargaison s'effectuent dans le respect des règles en vigueur

En matière de gestion et management d'une entreprise maritime

- Répartir et affecter les ressources matérielles en fonction des priorités, des besoins et de la situation à bord
- Assurer la gestion des tâches et la charge de travail de l'équipage en respectant les règles prescrites et en démontrant une capacité de prise de décision et d'aptitude à l'exercice de l'autorité- Diriger un équipage à l'aide d'une communication claire et sans ambiguïté dans les deux sens en s'appuyant le cas échéant sur l'expérience des membres de l'équipage- Evaluer la situation et les risques pour choisir une ligne d'action et

atteindre un résultat efficace et adapté- Maîtriser les différents interlocuteurs de l'entreprise maritime et les relations avec l'armateur- Connaitre l'ensemble des responsabilités du capitaine (responsabilités civiles et pénales du capitaine, responsabilités du capitaine vis-à-vis de l'armateur, les sanctions encourues par le capitaine...) Le titulaire du brevet de capitaine 500, en tant que capitaine, est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Outre les aspects de navigation et d'exploitation du navire, il doit assurer l'encadrement de son équipage.

A ce titre, le capitaine doit :

- maîtriser les règles de conduite du navire,
- manoeuvrer son navire dans toutes les circonstances en toute sécurité,
- planifier un voyage et diriger la navigation,
- maîtriser la langue anglaise courante et technique ,
- savoir rédiger un rapport de mer en termes juridiques,
- connaître les bases du droit et de l'économie maritimes,
- connaître les questions relatives à l'exploitation du navire, à sa stabilité, et lui assurer un bon état de navigabilité,
- maintenir la sécurité de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison du navire,
- maîtriser les règles en matière de contentieux,
- respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin.

Résultats attendus

Obtention du diplôme et des certifications

Le Brevet de Chef de Quart 500 UMS permet d'embarquer en qualité d'officier chargé du quart à la passerelle (et de second Capitaine)

sur tous types de navires de jauge brute inférieure à 500 UMS et ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes.

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Organisation pédagogique

> Modalité d'enseignement :

- Formation entièrement présentielles

En savoir plus

Exemples de métiers accessibles avec cette formation

> Encadrement de la navigation maritime

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 244835 - Code établissement : 54914



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information
sur la formation professionnelle et l'apprentissage
en Pays de la Loire.



**Des chargé.e.s
d'information
à votre écoute**

0 800 200 303

Service & appel
gratuits